## La Côte

## **Patrimoine**

# Crassier efface les vestiges de son passé ferroviaire

La Commune va démolir la gare désaffectée de Crassier-La Rippe pour construire des appartements

#### **Natacha Rossel**

Le village de Crassier va tourner une page de son histoire. Pour faire face à l'afflux de nouveaux habitants, la Commune a décidé de bâtir des immeubles à la place de sa gare désaffectée. Car on l'a peut-être oublié, mais dans la première moitié du siècle dernier, une ligne ferroviaire reliait Nyon à Divonne-les-Bains. Le train faisait halte à la gare de Crassier-La Rippe, sise au bord de l'actuelle route de Nyon. Aujourd'hui, le bâtiment et ses deux dépôts accolés tombent en décrépitude. Pour la Commune, il est temps de réutiliser ces parcelles à bon escient.

#### Pincement au cœur

Le bureau d'architectes chargé de dessiner les plans de ce nouveau quartier, estimé à 5 ou 6 millions de francs, sera désigné par un jury au terme d'un concours que la Commune lancera tout prochainement afin de désigner un lauréat en juillet. L'enveloppe dévolue au concours d'architecture, chiffré à 162 000 francs, a d'ailleurs passé la rampe du Conseil communal jeudi soir.

«L'idée est de construire un ou des immeubles avec des appartements de différentes tailles, et de créer des locaux commerciaux ou artisanaux au rez-de-chaussée», explique le syndic, Serge Melly. Pour le reste, les architectes auront carte blanche. «Malheureusement, les bâtiments sont tellement vieux et délabrés que les architectes devront sans doute les démolir, poursuit Serge Melly. A moins qu'ils ne trouvent une solution pour les conserver.»

Car la destruction de la vieille gare provoquera sans doute un pincement au cœur de plus d'un Crassiéran. Durant leur enfance, plusieurs d'entre eux ont grimpé dans le vieux train à vapeur pour aller faire un tour en ville de Nyon. «Symboliquement, certaines personnes y sont attachées, confie le syndic, un brin nostalgique. Il est vrai que c'est un témoin de notre histoire.»

Une histoire qui débute en avril 1905. Le train à vapeur, surnommé le «Crasseux», est inau-



Le «Crasseux», qui reliait Nyon à Divonne-les-Bains, faisait halte à la gare de Crassier-La Rippe, entre 1905 et 1962. La station était composée d'un bâtiment et de deux annexes. LDD



En mauvais état, les bâtiments de la gare seront démolis. Des immeubles prendront place sur la parcelle. VANESSA CARDOSO

## «Crasseux» en miniature

Tous les jeudis soir, une équipe de quatre copains se réunit dans l'abri PCi de Cransprès-Céligny. Depuis plus de dix ans, en effet, l'Amicale du train modulaire de Nyon (ATM) s'attelle à reconstituer l'ancienne ligne de chemin de fer de Nyon-Divonne en miniature, sur quinze mètres de long. «On cherchait un projet régional un peu original. Cette ligne s'est rapidement imposée, indique Marc-Olivier Lequint, membre du groupe. Nous faisons tout nous-mêmes, sauf les rails, que nous achetons dans le commerce.» Et pour recréer la ligne le plus fidèlement possible, les quatre compères prennent régulièrement des photos des sites concernés. A ce jour, ils ont déjà réalisé le tronçon Nyon-Eysins et travaillent désormais sur la suite du tracé. «L'idée est d'aller jusqu'à Divonne, mais on ignore quand on aura fini!»

Une journée portes ouvertes est prévue en novembre prochain.

Amicale du train modulaire de Nyon (ATM). Contact: Marc-Olivier Lequint (079 724 65 22). guré en grande pompe dans toutes les gares desservies, dont celle de Crassier-La Rippe. Pendant la Première Guerre mondiale, quatorze convois circulent quotidiennement, transportant des voyageurs, mais aussi du bois, du charbon et des milliers de poulets destinés à l'abattage. Mais les années passent et l'engouement s'essouffle. La société de chemins de fer Nyon-Crassier (NC) est finalement contrainte de mettre la clé sous le paillasson en 1920. L'Etat de Vaud saute alors sur l'occasion et rachète le «Crasseux» pour la modique somme de 50 000 francs. Un flop. «Souvent, il n'y a pas un chat dans le wagon», raconte l'archiviste Gilbert Rochat dans un ouvrage consacré à Eysins. En 1960, la construction de l'autoroute Lausanne-Genève scelle définitivement le sort de la ligne Nyon-Divonne: le train sera remplacé par des bus. Le dernier chef de gare reçoit son congé deux ans plus tard.

### Un petit bout de ligne

Entre Eysins et Crassier, les rails sont démontés afin de laisser place à des routes - l'ère de la voiture est en place. Mais une portion de l'ancienne ligne a résisté aux nouvelles constructions: aujourd'hui encore, des trains de marchandise circulent entre Nyon et Eysins, transportant tour à tour les produits de la Landi, à Eysins, du bois ou encore des betteraves sur les vieux rails de la ligne Nyon-Divonne.

# *La Gazette de Prangins* provoque un tollé

La Municipalité a détruit les exemplaires du journal communal de décembre. En cause, un désaccord avec l'équipe de rédaction

«Nous voulons rester indépendantes!» s'exclame Marlène Meylan, rédactrice de *La Gazette de Prangins*. Ou plutôt ex-rédactrice, puisque les quatre bénévoles qui consacraient une partie de leur temps au petit journal communal ont claqué la porte en décembre.

C'est que les relations se sont

tendues, au fil des derniers mois, entre l'équipe rédactionnelle et le municipal Cyrille Perret. Car ce dernier souhaitait réunir les deux parties autonomes du journal l'une concoctée par les quatre habitantes (Gazette de Prangins), l'autre rédigée par la Municipalité pour transmettre des informations officielles (Gazette des autorités). «Avec un journal unique, nous aurions dû leur fournir nos articles clés en main, et la Municipalité aurait alors pu les modifier ou décider de ne pas les publier», s'offusque Marlène Meylan.

Furax, les quatre rédactrices ont donc décidé de demander leur avis aux premiers concernés: les Pranginois. Dans l'édition de décembre dernier, elles ont ainsi publié les réactions des habitants du village, qui défendent en bloc l'indépendance de la partie *Gazette de Prangins*. Prise à partie, la

Municipalité n'a pas tardé à réagir: les 3000 exemplaires de l'édition de décembre 2012, dont le tirage coûte 4500 francs, ont été jetés dans une benne à ordures.

Cette décision a provoqué un tollé lors du Conseil communal, jeudi soir. Opposés pour la plupart au projet de journal unique, les élus ont soutenu les quatre rédactrices et, dans la foulée, ont

4500

En francs, il s'agit du prix du tirage des 3000 exemplaires de *La Gazette de Prangins*.

déposé deux interpellations, toutes deux applaudies par l'assemblée. «M. Perret veut faire de ce journal son propre journal! Résultat, 4500 francs à la poubelle!» a accusé l'élu Gilles Mauroux. Le syndic, François Bryand, s'est alors empressé de prendre la parole: «Cette décision a été prise à la majorité de la Municipalité.»

Piqué au vif, Cyrille Perret a, quant à lui, réfuté les accusations émises par Gilles Mauroux: «Vos propos sont graves! Je n'ai jamais voulu contrôler quoi que ce soit!» Le municipal a tout de même annoncé qu'une nouvelle version de La Gazette de Prangins verrait le jour fin avril prochain, publiée par la seule Municipalité. **N.R.** 

# Risque de retard pour les logements à Bassins

Le projet de démolir la grande salle pour y construire des logements est à l'enquête. Le syndic s'attend à des oppositions

La Municipalité prévoit de détruire la grande salle et d'ériger un bâtiment locatif à la place. Après un référendum visant à empêcher la démolition, le projet d'appartements à loyers modérés va enfin pouvoir aboutir. À condition que des oppositions ne viennent pas le ralentir. «On s'attend à en avoir, prévient déjà le syndic, Didier Lohri. Beaucoup de gens n'étaient pas d'accord que l'on détruise la grande salle.» Pour cela, la Municipalité a pris l'option de mettre à l'enquête les constructions prévues en deux étapes. La première concerne les logements et le parking. «On va regarder si des opposants se manifestent, note le syndic. Puis on présentera la deuxième partie qui concerne les locaux communaux.»

La salle de gymnastique qui disparaîtra devra donc être relo-

gée. Un autre projet de la Commune est d'en construire une un peu plus haut dans le village. Mis à l'enquête publique en début d'année, il a suscité une opposition. «Dans le planning, nous avons prévu une livraison fin 2014. Cette objection peut traîner deux ans, alors qu'on espérait pouvoir commencer les travaux en juillet. Je ne m'attendais pas à cette réaction», se désole le syndic. Une demande de crédit de construction sera tout de même traitée par le Conseil en juin. «J'espère que d'ici là l'opposant saisira qu'il faut avoir un peu de bon sens paysan et qu'on réglera ce problème sans aller jusqu'au tribunal. J'ai de la peine à comprendre qu'on prenne en otage une construction juste pour marquer un désaccord avec la Municipalité.»

Si la démolition de la grande salle soulève des oppositions, de nouveaux retards sont attendus. «Les projets sont sur les rails. Leur réalisation n'est qu'une question de temps», conclut, philosophe, Didier Lohri. L.E.

## Trélex Bâtiment pour les enfants en 2014

L'association intercommunale scolaire de Genolier et environs (AISGE) souhaite créer un bâtiment de l'enfance à Trélex. Le complexe comprendra une crèche-garderie de 22 places, une UAPE, une cantine scolaire et les locaux du Service de psychologie, psychomotricité et logopédie (PPLS). Le projet définitif, estimé à 6,2 millions de francs, devra encore passer devant le Conseil communal. Les travaux devraient être réalisés entre juillet 2013 et août 2014. La mise à l'enquête court jusqu'au 9 avril. N.R.

### Il a dit

«La rareté du terrain communal fait que nous devons valoriser la qualité de son affectation»



### Le chiffre

C'est le nombre d'habitants qui

se partagent dorénavant la déchetterie intercommunale située à Féchy, contre 1664 habitants en 2012. Cela s'explique par l'arrivée de la population de Perroy. Les conseillers de Bougy-Villars ont approuvé, mardi dernier, l'adhésion de cette commune à l'association qui gère le site. Maintenant, quatre communes (Allaman, Féchy, Bougy-Villars et Perroy) se partagent officiellement l'équipement, dont les horaires ont été étendus pour absorber la nouvelle fréquentation. M.G.

### **Retour en vue**



En juin, deux services de l'administration communale de Morges pourront réintégrer leurs locaux à l'Hôtel de Ville, actuellement en travaux. Il s'agit du greffe et du Service des finances, pour l'heure installés au collège des Jardins. Les travaux de gros œuvre du bâtiment viennent de s'achever. En juillet, la deuxième phase de la rénovation débutera, côté Grand-Rue cette fois. L.B.

## Morges L'entretien

## L'entretien d'un parc divise

Alors que le Conseil a accepté d'accorder un prêt de 2,5 millions de francs à l'Ensemble hospitalier de La Côte pour la construction du futur EMS de Beausobre, les travaux d'entretien du parc public attenant ont fait débat. Estimé par erreur à 55 000 francs par an, ce chiffre a été revu à la baisse à 25 000 francs lors de la séance par le municipal Jean-Jacques Aubert. Après moult discussions sur le coût de cet entretien, les élus ont décidé que le montant qui sera dévolu à cette tâche sera décidé ultérieurement. L.B.

## Soirée de la fanfare

Gland La Fanfare de Gland donne sa soirée annuelle, ce soir à 20 h 15 à la salle communale, sous la direction de Vincent J. Dubois. A l'issue du concert, à 23 h, le public pourra participer au bal, animé par l'orchestre Bastien Babaz. Renseignements au 022 364 49 85. N.R.

### Musique slave

Morges Les chœurs mixtes La Récréation (à Morges) et L'Envol (Lussy, Lully, Villars et Tolochenaz) donnent leur concert annuel, ce soir à 20 h 15 au Théâtre de Beausobre. La musique slave sera à l'honneur, puisque le thème de la soirée est «Du Léman... à la Volga». Billets à l'entrée (25 fr.). N.R.